



Destinataires :

**CPAM de l'Aisne
Direction nationale de la CPAM
ARS Hauts de France
Conseil National de Pilotage des ARS
Ministère de la Santé
Comité consultatif national d'éthique**

Madame, Monsieur,

Le 29 novembre nous apprenions dans un article de France 3 - Hauts de France que la CPAM de l'Aisne **refusait de prendre en charge l'opération vitale d'un patient**, Joël DEMOLIN. Cet homme, âgé de 58 ans, est rendu immobile à cause d'un oedème liquide massif le long de son abdomen, qui l'empêche d'assurer librement les gestes nécessaires à sa survie quotidienne. La situation de ce patient, telle que décrite dans l'article, montre l'urgence d'une prise en charge adaptée à sa condition.

""Je fais le ménage sur mon fauteuil à roulettes. Je peux monter dans ma voiture mais c'est très difficile de conduire. Pour me laver je passe le relais aux infirmières", confie-t-il. Joël est même obligé de dormir assis sur son canapé."C'est pour mieux respirer, parce que je ne peux pas me coucher.""

La CPAM de l'Aisne a refusé la prise en charge du coût de cette opération par un chirurgien lillois, prétextant qu'une intervention pour motif esthétique ne rentrait pas dans les critères de remboursements. **Gras Politique se mobilise aujourd'hui** pour mettre en lumière la situation spécifique de ce patient, car il n'est pas seulement oedémique, il est également obèse.

Voici un extrait de la décision de la CPAM :

« Malheureusement, cet acte ne peut pas être pris en charge par l'assurance maladie, car le patient ne présente pas tous les critères nécessaires et indispensables à la prise en charge de cet acte. En particulier, il n'y a ni notion d'amaigrissement, ni notion de chirurgie bariatrique, puisque celle-ci est simplement prévue en théorie après la dermolipéctomie.»

Ce patient veut entreprendre une chirurgie de l'obésité, mais se fait refuser cette chirurgie car il est impossible de l'opérer à cause de son oedème. Il a donc rencontré tous les spécialistes médicaux nécessaires, et il a finalement trouvé un chirurgien à Lille capable de pratiquer une dermo-lipectomie pour le débarrasser de son oedème. **La sécurité sociale refuse sa demande de prise en charge en prétextant que la dermo-lipectomie est une opération à caractère esthétique, et qu'elle est inutile sans réelle volonté d'amaigrissement.**

Cette situation est kafkaïenne : **on reproche à ce patient de ne pas vouloir maigrir alors qu'il souhaite accéder à une chirurgie de l'obésité dans ce même but.** D'autre part, rappelons que cet homme est immobilisé à cause de son oedème, qu'il nécessite à cause de cette affection des soins quotidiens et coûteux, le privant de toute intimité et de toute qualité de vie. **Le chantage à l'amaigrissement ne devrait jamais avoir lieu, surtout pas dans un cas aussi grave.**

Nous soulignons aussi **le caractère paradoxal de la décision de la CPAM de l'Aisne** : alors que les injonctions à bouger plus se multiplient partout pour les personnes obèses, il est incompréhensible que soit refusée cette opération pouvant conduire à plus de mobilité pour ce patient gros.

En conséquence, nous Gras Politique, association luttant contre la grossophobie et pour les droits des personnes grosses, et les autres associations signataires de cette lettre, demandons à la CPAM de l'Aisne de bien vouloir réévaluer le dossier de prise en charge de ce patient le plus rapidement possible. Nous demandons également à ce que les CPAM, l'ARS, le ministère de la Santé et toutes les institutions liées au soin lancent une grande enquête sur la prise en charge des soins refusés aux personnes obèses sous prétexte de l'amaigrissement : notre pays s'illustre par son incapacité à reconnaître la gravité du défaut d'accès aux soins des personnes grosses, et à mettre en place les parcours thérapeutiques adaptés.

Signataires :

Gras Politique

Le collectif Luttés des Gras.ses

Le compte @antigrossophobie

Association Pour une Médecine Engagée Unie et Féministe, association de professionnel-le-s de santé

Béatrix de LAMBERTYE, Présidente de l'association Obésités Mode d'Emploi, patiente experte en Obésité et TCA, praticienne en Éducation Thérapeutique du Patient, formatrice à l'éthique de la personne obèse dans les écoles de soignants

Le collectif Sexy SouciS

Fabrice SOCOLINGOM, Président de l'Association Le Poids des Mots

Marie LETAUT, présidente de l'Association Body Positive, Association inclusive

Anne-Sophie JOLY, Présidente Fondatrice du CNAO - Collectif National de Associations d'Obèses

Gaëlle PRUDENCIO, créatrice de contenus digitaux et militante Body Positive

Olga VOLFSON, Activiste anti-grossophobie et journaliste

Maelchenn Le GUENNEC médecin généraliste

Mathilde MANTOUX, médecin généraliste

Élise DUPONT, médecin généraliste

Diane BOUTAULT-CARADEC, médecin généraliste

Baptiste BEAULIEU Romancier et Médecin

Salomon BENCHETRIT, chirurgien

Réda HASSAÏNE, médecin nutritionniste au centre de l'obésité à la clinique des Cèdres Toulouse